

BULLETIN MUNICIPAL

LESTELLE-BETHARRAM

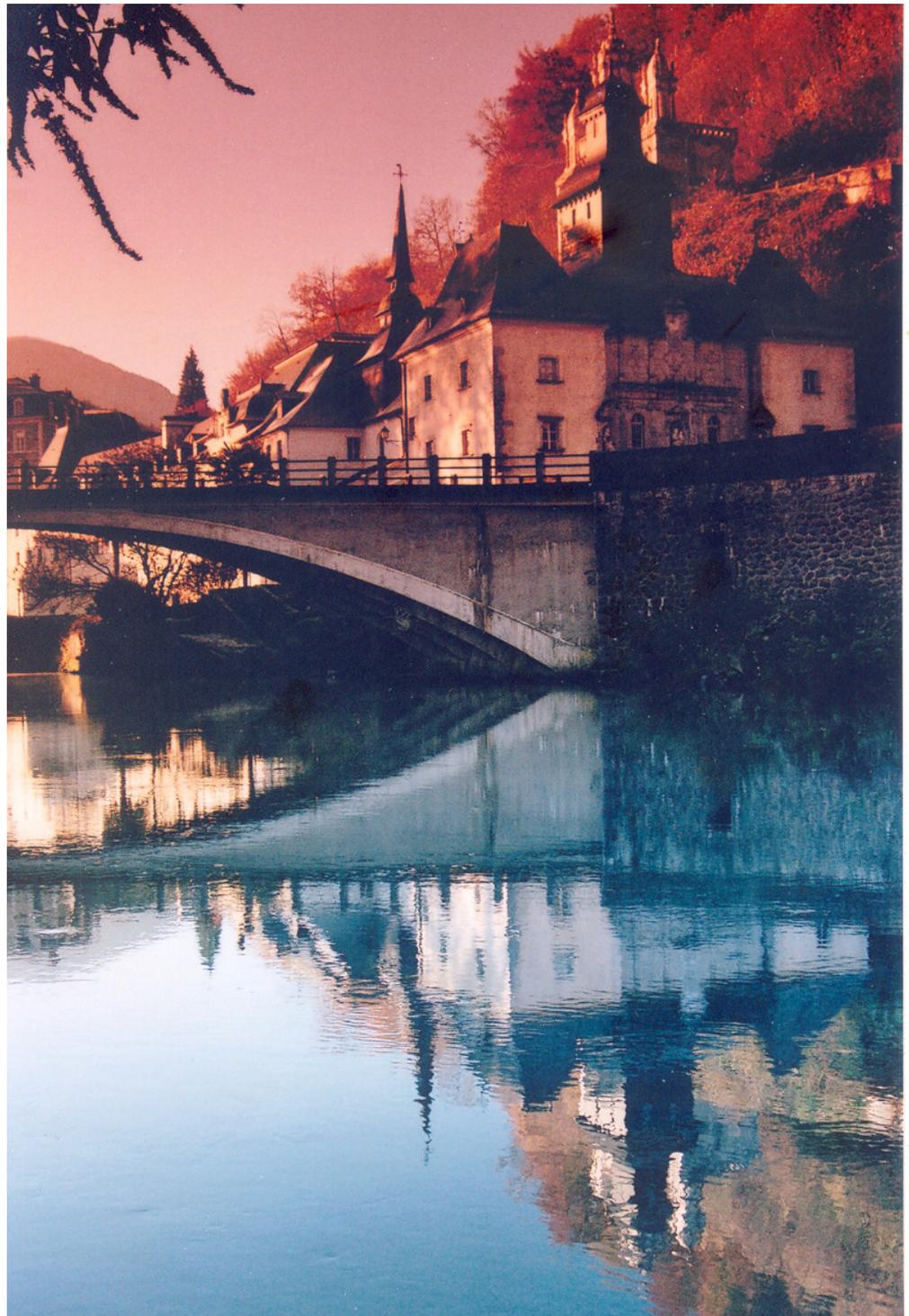


Photo : Claude LABLÉE

Décembre 2009

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 3
Le mot du rédacteur -----	page 4
Comptes rendus des séances du Conseil municipal-----	page 5
Cérémonie 11 novembre -----	page 9
L'épicerie Duclos passe le témoin -----	page 10
Les commerces ruraux -----	page 11
Conseil des jeunes -----	page 12
Les frelons asiatiques -----	page 13
Mgr André Lacrampe -----	page 15
La vie associative -----	page 17
Jorge Semprùn -----	page 22
A noter -----	page 23
Etat Civil-----	page 25
Les dates à retenir -----	page 26

Le mot du Maire

C'est fait ! Le transfert des commerces sur la place a été réalisé et trois nouveaux logements communaux ont été créés. C'est la concrétisation d'un projet porté par le Conseil municipal actuel et le précédent, très attendu par un grand nombre de Lestellois et qui a nécessité beaucoup de détermination et de persévérance

Des jeunes reprennent le flambeau des plus anciens pour faire vivre des commerces de proximité et conforter la dynamique commerciale de notre village.

Au nom du Conseil municipal je leur souhaite la bienvenue et salue leur esprit d'entreprise. Je veux rendre hommage également aux commerçants qui les ont précédés : Lucienne et Denise Duclos, Josette Laclotte, Philippe Jourdain pour ne citer que les plus récents, et les remercier pour les services qu'ils ont rendus pendant si longtemps à notre village et ses habitants.

Les appartements permettent d'accueillir trois foyers avec des jeunes enfants qui vont bientôt fréquenter l'école.

Ce renouveau est excellent pour la vitalité de la commune. Nous en sommes bien sûr très heureux.

Je rappelle que nous avons obtenu des subventions très importantes pour ce projet à hauteur de 70% pour les locaux commerciaux et de 47% pour les appartements. Et je remercie le CCAS qui a accepté de participer au financement des logements sociaux pour un montant de 50.000 euros.

Il va y avoir du nouveau également au camping puisque l'actuel gérant a souhaité résilier son contrat au 31 décembre. Nous avons accepté à condition que nous ayons le temps de lui trouver un successeur. Un jury a été créé à cet effet où siègent le Maire, les adjoints, M. Ladesbie responsable de la Commission Tourisme, M. Collet, Directeur de l'APGL et M. Cazalis, Directeur Général du Comité Départemental du Tourisme 64.

Il appartiendra au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix du jury pour m'autoriser à signer un nouveau contrat de location-gérance.

Au nom des Adjointes et des Conseillers, je vous adresse, chers amis, tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Je remercie tous ceux qui s'impliquent dans la vie de notre cité et contribuent à la rendre toujours plus dynamique conviviale et attrayante, et je souhaite une très bonne saison sportive aux joueurs et dirigeants de l'AGL XIII.

BONNE ANNEE 2010

Jean-Marie BERCHON

Le mot du rédacteur

L'hiver vient de prendre ses quartiers depuis le 21 Décembre, annonçant Noël, le Nouvel An, la fête des Rois, la neige, le ski et bien d'autres choses encore. L'automne vient de nous quitter. Quelle belle saison l'automne ! Peut-être la plus belle : celle des lumières douces, des couleurs embrasées, des pluies parfumées et des délicieux états d'âme ; celle, aussi, des champignons, des châtaignes, des marrons...

L'automne qui a vu deux de nos commerces ruraux ouvrir leurs portes Place Saint-Jean (la boulangerie les ayant précédés mi-juillet), puis les locataires des logements situés au-dessus ont pris possession des appartements le 15 décembre, juste lorsque le site devient réverbérant, débarrassé des feuilles mortes chères à Jacques Prévert. Le possible est toujours derrière l'impossible et la mission ne manquait pas d'allure.

L'automne, saison au cours de laquelle les derniers vacanciers désertent le camp de tourisme, regagnant leurs pénates pour y passer de longues soirées d'hiver.

L'automne, saison espérance des jeunes écoliers et ardents étudiants qui au-delà des modes, des règles, suant sans avoir peur, grelottant sans trembler, espèrent bien passer le cap ou décrocher la timbale au printemps prochain.

Et puis, il s'est produit l'événement de "la main de Thierry Henry" provoquant le déchaînement people-populo-politico-guignolo-médiatique suite à ce que les spécialistes dénomment une simple faute de jeu non vue par l'arbitre. Des clowns aux philosophes, personne n'a oublié de se répandre en démagogie. Bref, un ange passe, Que reste-t'il après son passage ? Une qualification pour la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud.

En attendant le retour des oiseaux migrants et des fleurs qui éclosent sous notre ciel aquitain empli de nuages cendrés, l'esprit vagabond qui flotte en nous continuera d'insuffler la joie mais aussi la fierté de vivre dans notre beau village.

La Commission du Bulletin Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.

Michel Corsini

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Octobre 2009

Tous les Conseillers Municipaux sont présents.

Secrétaire de séance : Michel Corsini

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 14 octobre 2009 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

En préambule, M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23/07/2009 qui est adopté à l'unanimité et le Conseil municipal autorise l'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour relative aux travaux d'aménagement d'agglomération.

1 - Local Commercial

- a) **bail** : Le Conseil municipal autorise le Maire à signer un bail commercial avec M Terradot pour recevoir l'épicerie-bureau de tabac-presse d'un montant mensuel de 360 €.
- b) **Acquisition matériel** : Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à équiper ce magasin de matériel pour une somme maximum de 14.000 €. D'autre part, la durée d'amortissement de ces équipements est fixée à 5 ans. Le Conseil se prononce favorablement sur cette durée.
- c) **Bail du salon de coiffure** : le loyer sera perçu à partir du 1^{er} Octobre.

2 -Travaux de traversée d'agglomération :

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant des travaux effectués par la Sacer concernant le parvis des commerces. Prix 3.809,26 € T.T.C.

3- Finances

a) DBM :

- **TVA logements sociaux et locaux commerciaux**: Une régularisation est réalisée pour prendre en compte une remarque des services fiscaux.

- **achat matériel** : un besoin d'investissement se montant à 1.272 euros est programmé suite à la nécessité d'acheter une tronçonneuse et des chaises.

b) **Attribution de subvention** : L'association "Amats doués" qui organise le Festival Gav n'Rock le 17 octobre recevra une subvention de 300 euros votée à l'unanimité.

c) **Association Pinocchio** : Cette subvention se calcule d'après le bilan de fréquentation des jeunes lestellois et lestelloises. C'est une somme de 700 € qui est votée à l'unanimité pour cette association.

d) **Admission en non valeurs** : Le Conseil enregistre les mises en non valeurs des sommes suivantes : 44,29 € pour une facture d'eau et 25,21 € pour celle d'assainissement.

4- ATESAT

Le Maire est autorisé à signer avec la DDE une convention d'assistance dans le cadre de l'Atesat pour un montant de 331,70 €.

5- Renforcement réseau électrique

Dans le cadre de la viabilisation d'un terrain situé chemin Esmoule, le SDEPA préconise un renforcement du réseau. Montant total des travaux 21.507,81 € dont 4.819,17 € à la charge de la Commune. Accord du Conseil municipal.

6- Avenant CAE

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer un avenant au contrat CAE pour une prise en charge de 90 % du salaire et des charges pour une durée hebdomadaire de travail de 35h.

7- Travaux service d'eau

Le système de stérilisation de l'eau par lampes UV est défectueux. Le conseil approuve le devis de la SAUR d'un montant de 9.295 €

8- Motion de soutien et de solidarité

Suite au drame vécu lors des fêtes de Nay, le Conseil municipal vote à l'unanimité une motion exprimant son soutien et sa solidarité à la famille, aux organisateurs des fêtes de Nay, à la Commune de Nay et ses habitants

9- Questions diverses

a) Gôter de Noël : l'animation sera confiée aux magiciens "Les Mariocas" pour un montant de 750 €.

b) Concert du Nouvel an : il aura lieu le 16 janvier 2010 avec l'Ensemble Orchestral de Pau à la salle des fêtes

c) La Poste : A partir du mois de Novembre, l'Agence Postale Communale sera ouverte du mardi au samedi, chaque matinée de 9 h à 12 h. Fermeture hebdomadaire : le lundi.

d) Conseil Municipal des Jeunes : Mme Amaré, MM. Corsini et Graciaa sont chargés de s'occuper de la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes.

e) Commission chargée du Recensement des Agriculteurs : Mme Grousset et M. Loustalot sont nommés au sein de cette commission.

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Le secrétaire de séance
Michel CORSINI

Séance du 02 décembre 2009

Tous les Conseillers municipaux étaient présents
Secrétaire de séance : Mme MOURÉ Crystel

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 7 décembre 2009 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

1- **Projet d'aménagement foncier de la forêt communale sur 15 ans**

Projet présenté par MM Pierre Grazide et Maxime Sandt de l'ONF, suite aux deux premières réunions du 27/05 et du 14/10/2009.

Le document officiel et l'extrait du registre sont remis à Monsieur le Maire.

a) Présentation / description de la forêt actuelle

- forêt globalement jeune mais relativement pauvre
- altitude 310/440m
- surface de gestion : 43,23 ha ; surface boisée : 31,95 ha
- Près des 2/3 de la forêt communale sont inclus dans le périmètre de Bétharram

b) But de ce projet

- conserver et entretenir le patrimoine existant en préservant la qualité du cadre de vie du village

c) Décisions d'aménagement

- création pistes d'accès (4600m)
- zone de boisement en futaie (essence préconisée : chêne sessile)
- Définition des concessions à usage agricole
- Entretien régulier des équipements d'accueil et des panoramas

d) Bilan financier annuel (sur 15 ans)

- bilan déficitaire annuel moyen d'environ 2.500 € par an

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le document d'aménagement qui fixe les règles de gestion applicables à la forêt communale pour une période de 15 ans.

2 - **Plan Local d'Urbanisme**

Le Maire propose au Conseil de réaliser une étude complémentaire et un relevé topographique sur des zones classées zones inondables sur les entrées Nord et Sud du village.

Coût de l'étude + relevé topographique : 12.558 € TTC

Approbation du Conseil municipal par 8 voix « pour », 2 voix « contre » et 5 « abstentions ».

3 - Assurance risques statutaires

Suite à l'appel d'offre à la concurrence organisé par le CDG64 pour parvenir à un contrat groupe mutualisant les risques, changement d'assureur au profit de la DEXIA SOFCAP qui a fait une proposition plus complète et moins onéreuse.

4 - Délibérations Budgétaires Modificatives

Le Conseil vote à l'unanimité l'ajustement des crédits relatifs

- a) Travaux de l'école : Supplément de 760 € pour la réfection de la cour de l'école par la SACER.
- b) PLU : + 5.800 €
- c) Réhabilitation des ruisseaux : - 3.800 €
- d) Traitements : Emploi agence postale (5.000 € en recettes et dépenses)
- e) TVA logements sociaux et locaux commerciaux: Un transfert est réalisé pour prendre en compte une remarque des services fiscaux.

5 - Locations logements

Le Conseil autorise le Maire à signer les contrats de location des 3 logements sociaux et du logement sis rue du Parc des sports

6 - Camp de tourisme

Le gérant ayant annoncé son départ pour le 1^{er} janvier 2010, une consultation est en cours pour son remplacement. Le Conseil retiendra la meilleure candidature lors de la prochaine séance.

Fait à Lestelle-Bétharram, le 07 décembre 2009

La secrétaire de séance
Crystal MOURÉ

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Cérémonie du 11 Novembre sous les parapluies

Après l'office religieux célébré par le Père Ségure, les élus et les citoyens accompagnés d'une délégation de pompiers (Coarrazze) et de gendarmes de la brigade de Nay, ont honoré la mémoire des morts de la grande guerre. M. Berchon, le Maire de Lestelle et M. Gaye déposaient la gerbe du souvenir, suivie de la minute de silence et de la lecture du message d'Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants alors que les élèves de l'école, dirigés par Mme Mikaëla Videau, la directrice, faisaient retentir "Se Canto" puis La Marseillaise.

A 5 h 15, le 11 novembre 1918, les généraux allemands et français se retrouvaient en clairière de Rethondes, située dans la forêt de Compiègne, pour signer l'Armistice. A 11 heures, le cessez-le-feu devenait effectif. Les cloches des églises se mirent alors à retentir pour annoncer la nouvelle et la fin des combats. Ce sentiment de joie ne faisait pas oublier que 140.000 soldats étaient morts, tombés au front pour la patrie, plongeant de nombreuses familles dans la tristesse et le deuil. A ce chiffre, il faut y ajouter les quatre millions de blessés et 300.000 civils succombant sous le feu ennemi. Malheureusement, à la vérité, ces chiffres n'ont pas servi de leçon aux dirigeants de certains pays qui, une vingtaine d'années plus tard, déclaraient la seconde guerre mondiale.

La vérité ? C'est la conscience, la connaissance, l'expérience, la raison. C'est aussi, selon le Lot et Garonnais Lavelle, "une lumière qui enveloppe tout ce qui est et nous éclaire...pourvu que l'on ouvre les yeux". Parfois en une fulgurante harmonie, la réalité rejoint la vérité, le jugement l'évidence. Et les yeux restent ouverts pour longtemps...afin d'éviter un tel carnage.



Photo (M. Corsini) : comme le veut la tradition, les Anciens Combattants se réunissent autour d'une bonne table.

L'épicerie Duclos passe le témoin

Denise Duclos songeait à prendre la retraite. C'est fait depuis le début novembre avec la reprise du fonds de commerce par Nicolas Terradot, installé Place Saint-Jean. L'épicerie Duclos a pignon sur Rue Gaston de Foix depuis 1946, Lucienne Duclos y tenait boutique sous l'enseigne "La Ruche". Epicerie mais aussi dépôt de pain, tabac, journaux. En 1983, elle cède le fonds de commerce à sa belle-fille Denise, épouse de son fils Michel avec lesquels nous prenions plaisir à parler cyclisme en particulier mais aussi sports en général et vie de la commune également. Après 41 ans de présence, de bons et loyaux services, l'épicerie Duclos, était devenue, au fil des ans une véritable institution. Bonne retraite Denise. Après avoir élevé ses trois enfants, Laurence, Caroline et Nicolas, débarrassée des contraintes liées au travail et à ses amplitudes horaires, Denise pourra aller rendre visite à sa fille aînée en Nouvelle Calédonie et dorloter ses petits-enfants Louis et Juliette. Souhaitons également à Lucienne Duclos, l'une des doyennes du village, de continuer à bien profiter de sa retraite.



Photo (M. Corsini) : quatre générations de la famille Duclos réunies dans l'épicerie avant la fermeture définitive.

Les commerces de proximité

Boulangerie-Pâtisserie

Depuis la mi-juillet, la boulangerie-pâtisserie a ouvert ses portes Place Saint-Jean, mettant un terme au manque laissé par la fermeture de celle de Philippe Jourdain. Déjà présent à Nay sous l'enseigne "Les délices nayais" et à Coarraze ("Le vieux four"), M. Thierry Decorte investissait le local en le confiant, en matinée, à Marie-Claude et en après-midi à Valérie. Accueil et sourires assurés, ce premier commerce de proximité donne satisfaction à la population.

Salon de coiffure

Deuxième commerce, le salon de coiffure au design remarquable, coquet et spacieux, géré par la Société Hair Libre, fonctionne depuis mi-septembre. Propriétaires de salons analogues à Navarrenx et à Artix, Patricia Latrille et Gisèle Bonhore coiffent, les dames et les messieurs. Ce sont Patricia, Audrey, la jeune employée et Emeline, l'apprentie qui s'adonnent à la tâche. Avec succès.

Epicerie-Tabac-Journaux

Cadre dans la grande distribution, Nicolas Terradot, natif d'Aydie, met toute son énergie, son dynamisme et son expérience dans la reprise de l'épicerie-tabac-journaux de la famille Duclos. Jeune, sympathique, son souhait était de gérer sa propre affaire et d'embrasser une carrière de commerçant. Voilà qui est fait depuis le 10 novembre. L'accueil que lui ont réservé les Lestelloises et les Lestellois s'avère des plus encourageants. Bien épaulé par Géraldine, sa compagne, Nicolas est déjà adopté par la clientèle ravie des services proposés. Souhaitons à ce jeune couple pleine réussite dans leur entreprise.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Une première réunion s'est tenue en Mairie pour informer les jeunes qui le désiraient de faire partie du prochain Conseil Municipal des Jeunes. Autour des membres de la commission, Mme Amaré, MM. Gracia et Corsini, une dizaine de filles et garçons répondait favorablement à l'invitation. Quelques grippés se sont excusés mais entendent bien présenter leur candidature à la prochaine réunion, qui, elle, se vaudra officielle.

La séance levée, les futurs Conseillers, après avoir déjà présenté certains de leurs projets, levaient le verre d'orangeade ou de coca à leur élection en devenir.



Photo : à la santé des futurs élus

Les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques ont été repérés pour la première fois en France dans le Lot et Garonne fin 2004. Ils seraient arrivés cachés dans un chargement de poteries chinoises.

Depuis, ils prolifèrent très rapidement, ils construisent des nids de papier mâché de grande taille, sphériques avec un orifice de sortie latéral, situés le plus souvent au sommet des grands arbres. C'est en général à la chute des feuilles que l'homme les remarque. Parfois, ces nids se trouvent dans des bâtiments et très rarement dans le sol.

Le frelon asiatique ouvrier mesure 20 à 25 mm de long, il a une face jaune, un thorax noir velouté, son abdomen est bordé d'une fine bande jaune et le quatrième segment est presque totalement jaune orangé. Son dard peut perforer la peau jusqu'à 6 mm.

Il est très agressif envers les abeilles domestiques. Il les attend en vol stationnaire devant la ruche ou aux alentours des fleurs. Dès qu'il a attrapé une abeille entre ses pattes il la pique, la déchire et l'amène dans son nid. Il peut aussi se nourrir de fruits mûrs.

Quelques frelons peuvent faire disparaître entièrement une ruche en quelques jours entraînant des conséquences sur la pollinisation et la production fruitière.

Les colonies de frelons asiatiques sont organisées autour d'une reine. Un nid peut renfermer quinze à vingt reines.

En automne, les reines et les mâles quittent le nid. Une fois fécondées, les reines seront les seules à hiberner dans un abri naturel (creux d'arbre. . .), les mâles et les ouvriers vont mourir. Le nid n'est pas réutilisé l'année suivante.

Au printemps, les reines sortent de leur hibernation, elles construisent un petit nid afin de pouvoir pondre rapidement et faire éclore les premières générations de frelons ouvriers qui vont l'aider à développer la colonie. La reine consacra ensuite sa vie à pondre.

Peu à peu le nid grossit pour atteindre sa taille maximale en automne.

On ne connaît pas de prédateurs à cet insecte. On ne peut plus éradiquer ce fléau mais le freiner en signalant la présence des nids, en les détruisant et en piégeant les frelons.

Chaque frelon attrapé entre le premier février et le premier mai est forcément une reine donc une colonie de moins.

M. et Mme J.D. Doumencq

Sensible à ce sujet, la Commune s'est mobilisée pour les repérages des nids. Si les pompiers ont procédé à l'élimination des premiers nids de frelons asiatiques, ils se sont vus supprimer depuis ces interventions. L'Association des Maires de France est intervenue auprès du SDIS pour que ce service puisse revenir sur cette décision.





Le frelon asiatique
Photo Claude Lablée

*Pose de la première pierre
de la crèche intercommunale
à Boeil Bezing*



*La maison du Père Noël
vue par les petits de l'école*

Mgr André Lacrampe¹ officier de la Légion d'honneur

Il aurait pu choisir le faste de l'Élysée, mais c'est son petit village natal d'Agos-Vidalos qui s'est imposé comme une évidence, illustrant en toute simplicité son attachement à ses racines et à sa famille. Une fidélité partagée comme l'attestait la salle des fêtes comble pour féliciter l'enfant du pays au parcours ecclésiastique prestigieux. " *Tu as quitté une ferme pour un palais, c'était une promesse du ciel*" saluait Jacques Chancel, lui-même commandeur de la Légion d'Honneur, ravi d'épingler son ami d'enfance, relevant en son discours, empreint d'humour et d'estime, toute la légitimité d'une telle distinction *offerte à l'archevêque de Besançon par son "attention continuelle à l'autre" , "une curiosité qui permet d'avancer" "ses convictions jamais imposées mais toujours données à réfléchir". " J'ai cherché tes défauts mais tu restes hélas pour moi sans reproche".* N'omettant pas également d'évoquer l'action courageuse du prélat lors de sa nomination en Corse, avant de conclure par le souhait *"Je peux me vanter d'avoir un copain archevêque, cela serait encore mieux si tu étais cardinal, alors dépêche toi".* Bonté, tolérance, écoute, humilité...Dans l'assistance, les termes vertueux ne tarissaient pas pour qualifier la personnalité chaleureuse de Mgr Lacrampe qui, après avoir remercié le rôle joué par chacun dans son cheminement, de ses parents à ses collaborateurs, a distingué à travers sa promotion personnelle dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur, la reconnaissance de l'Etat envers la mission de l'Eglise dans la société.

L'Eglise est appelée à apporter, aujourd'hui comme hier, son concours au service de l'homme, du lien social, de l'éthique, de l'espérance, si bien résumé dans notre devise républicaine liberté, Egalité, Fraternité. La distinction qui m'est conférée par le Président de la République m'encourage. Elle me confirme qu'en servant l'Eglise, je sers aussi mon pays pour que notre peuple vive en paix, dans la prospérité et dans la justice pour tous"

Françoise Lamathe
Journaliste à L'Essor Bigourdan



¹ Mgr Lacrampe est le frère d'Eliane Marty-Dessus.

Association des Parents d'élèves

En cette fin d'année 2009, les enfants ont déjà effectué quelques sorties :

- sensibilisation à l'environnement avec ramassage de déchets sur la commune,
- sortie en forêt

Afin de les faire patienter au mieux jusqu'au 25 décembre, un goûter leur a été offert le vendredi 18 décembre.

L'Association des parents d'élèves vous donne rendez-vous en février prochain pour participer à une série de lotos afin de financer les sorties scolaires prévues et vous présente les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010.

Le Bureau.



La Maison du Père Noël et ses accessoires de travail : Une belle œuvre
Photo : Nicole Cazenave



La moitié de la septième saison du club est atteinte. L'équipe fanion en a terminé de la phase « aller » du championnat et pointe en milieu de tableau. Les récentes victoires à Bègles et face à Ste Livrade, un effectif qui trouvera tout son potentiel en phase « retour », font espérer une place en phase finale du Championnat de France. Nos joueurs en ont les moyens. Ils ont d'ailleurs à nouveau gagné le droit de jouer une finale du challenge d'Aquitaine, le 14 mars prochain.

Allez les « petits »

Tenants du titre, les Lestellois rencontreront La Réole, équipe qu'ils avaient coiffée sur le poteau lors de la dernière finale. La revanche s'annonce passionnante. Les Girondins ont recruté deux joueurs Australiens ! La chose vaut d'être relevée car elle montre, à elle seule, le mérite de nos joueurs. Le « rugby des villages » contre le « rugby des villes » en quelque sorte : Lestelle croise sur sa route les clubs de Nantes, Paris, Roanne, Béziers, Bègles, Salon de Provence : les moyens sont disproportionnés mais nous avons à cœur de montrer que les « petits » ont leur place au soleil.

Une nouvelle vie

Un pas est franchi : un éducateur sportif du club est mis à disposition des lycéens et collégiens de Bétharram pour initier 28 élèves aux joies du rugby ...et du Roller ! Des « samedis découvertes » sont organisés pour les plus jeunes. Différentes activités physiques, rugby bien sûr, mais aussi raquettes à neige, promenades, courses d'orientation, basket, rafting sont proposées chaque mois.

L'Amicale des joueurs, présidée par Julien Rull, outre les prestations qu'elle offre aux licenciés, s'est affiliée à la FFR XIII pour lancer la pratique de « rugby loisir », du rugby « à toucher », afin de permettre à chacune et chacun, quelque puisse être son âge, d'entretenir forme et santé en faisant du sport, le tout dans un environnement convivial. Dans le même ordre d'idée, nous organiserons cet été, en partenariat avec le Comité Régional Olympique, la Région Aquitaine, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et la Municipalité de Lestelle une journée « Sport pour Tous ».

Bien plus que du sport

Pourquoi le club, dont la première raison d'être est la pratique du rugby de compétition, s'implique t-il pour faire faire du sport-et pas seulement du rugby- à des lycéens, à des enfants, à des femmes et hommes de tout âge ? Tout simplement parce que nous pensons que le sport et ses valeurs ne sont pas chasse gardée des villes, moyennes ou grandes, ni d'une élite formée à la haute compétition. Certes, les moyens, humains comme financiers y sont plus limités, mais la vie d'un village mérite bien que l'on donne tout ce que l'on peut donner. Parce qu'un « club, c'est bien plus que du sport ».

Yves Péré

Président de l'Avant-Garde Lestelloise XIII



Avant-Garde Lestelloise XIII
Enseignement et pratique du Rugby à XIII
Association W643002648
SIREN-SIRET 508 220 878 00013
Agrément ministériel 08 S 026

AG Lestelloise XIII
Yves Péré
11 rue Maréchal Leclerc
64800 Lestelle-Bétharram
☎ 06 03 75 23 12
pr.yves@orange.fr

Amicale des Joueurs
École « samedis découvertes »
Julien Rull
64800 Lestelle-Bétharram
☎ 06 77 11 80 79
julienrull@yahoo.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE DN2 2009-2010		
09/01/2010	Lestelle	Nantes
17/01/2010	Bègles	Lestelle
24/01/2010	Sainte Livrade	Lestelle
07/02/2010	Lestelle	La Réole
21/02/2010	Trentels	Lestelle
14/03/2010	Finale Aquitaine : La Réole	Lestelle
21/03/2010	Le Mas d'Agenais	Lestelle
28/03/2010	Lestelle	Clairac
04/04/2010	DN2 (rattrapage)	
11/04/2010	barrage championnat DN2	
25/04/2010	1/8 championnat DN2	
09/05/2010	1/4 championnat DN2	
23/05/2010	1/2 championnat DN2	
06/06/2010	finale championnat DN2	



**L'Avant-Garde
Lestelloise XIII**
vous souhaite de bonnes
fêtes et vous adresse
tous ses meilleures vœux
de bonheur pour 2010

L'Etoile Joyeuse

Activités du Club

Le 4 Octobre, la traditionnelle "poule au pot" rassemblait quatre-vingt sept personnes. Le repas, excellent, a été apprécié de toutes et tous, de même que l'orchestre qui a su entretenir l'ambiance au grand ravissement des danseuses et des danseurs.

Le 15 Novembre, après-midi "castagnes" (non pas celles de Claude Nougaro, mais les châtaignes) avec pétillant à la pêche et pour accompagnement de nombreux gâteaux. Café, belote, rebelote, tout ceci dans une bonne ambiance.

Nous vous rappelons que le Club est ouvert tous les vendredis après-midi de 15 heures à 19 heures à toutes les personnes intéressées et nous comptons sur de nouvelles adhésions pour l'an neuf.

Bonnes fêtes à tous et meilleurs vœux du Club.

Le Bureau



Poule au pot 2009

Photos (J-P. Lasvaladas):

Une poule au pot appréciée

Une après-midi « castagnes »



La diagonale des fous

Six enfants du pays ont décidé ensemble, il y a un an après avoir fait le tour du Mont Blanc, de partir faire « La diagonale des fous » à la Réunion (traversée de l'île du sud au nord soit 150 Km).

Souhaitant porter un signe distinctif de notre région, ils ont rencontré les dirigeants de La Maison du Béret à Nay lesquels leur ont offert les couvre chefs. La rudesse de la course les ayant dispersés mais n'ayant eu raison d'aucun d'entre eux, ils ont décidé de se retrouver à Lestelle-Bétharram pour faire une photo du groupe au bord du gave.

C'est donc autour d'un petit verre de Jurançon que les « survivants » (c'est comme cela que l'on appelle ceux qui réussissent à finir cette course) ont posé en arborant fièrement le Béret du Béarn.



Les six participants à la Diagonale des Fous avec M. C. Lacau, Conseillère municipale.

Photo (Yves Péré)



Jorge Semprún

A la lecture du cahier paru jeudi 19 novembre dans La République ou L'Eclair (dont il reste quelques exemplaires GRATUITS en mairie), nous avons appris qu'à Lestelle-Bétharram avait vécu Jorge Semprún, écrivain, scénariste et homme politique espagnol dont l'essentiel de l'œuvre littéraire est rédigé en français.

Issu d'une famille de la grande bourgeoisie espagnole, Jorge est le petit-fils de d'Antonio Maura , Président du Gouvernement espagnol. Son père, José Maria, avocat et professeur de droit, occupera des fonctions de Gouverneur civil de la Province de Tolède et Santander.

Pendant que se déclenche la Guerre d'Espagne, en juillet 1936, la famille se trouve en vacances près de Bilbao. Elle gagne Bayonne, en bateau, séjourne dans un premier temps à Lestelle-Bétharram dans la maison de Jean-Marie Soutou qui épousera en 1942 Maribel Semprún Maura. Jean-Marie Soutou, né à Bruges le 18/09/1912 est décédé en 2003. Sa mère, née Matocq, rejoint entre les deux guerres son frère Jean Matocq, épicier dans la Rue Gaston de Foix Jean-Marie Soutou milite activement pour la revue "Esprit" du philosophe Emmanuel Mounier. Il y fait la connaissance de José Maria de Semprún y Gurrúa , correspondant de cette revue en Espagne. En 1936, avant de partir en Suisse en 1937, la famille Semprún réside Rue Gaston de Foix dans la maison habitée actuellement par la famille Furia.

Jorge Semprún vit actuellement à Paris. Il a écrit des romans, des récits autobiographiques, des pièces de théâtre et des scénarios pour lesquels il a reçu plusieurs récompenses. En 1996, il est élu à l'Académie Goncourt. Ayant conservé la nationalité espagnole, il n'a pu entrer à l'Académie Française.

BIBLIOGRAPHIE

Dix-neuf œuvres sont signés par cet auteur dont *Le Grand Voyage*, *Quel beau dimanche*, *La montagne blanche*, *Netchaïev est de retour*, *L'homme européen (en collaboration avec Dominique de Villepin)*...

FILMOGRAPHIE

Scénariste de 14 films. Par exemple, *La Guerre est finie* d'Alain Resnais, (1966), *Z* de Costa-Gavras (1969), *L'aveu* de Costa-Gavras (1970), *L'attentat* d'Yves Boisset (1972), *Stavisky* d'Alain Resnais (1974), *Les routes du Sud* de Joseph Losey (1978), *l'Affaire Dreyfus* d'Yves Boisset (TV), *K* d'Alexandre Arcady (1997)...

A noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

Divagation des chiens :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

DVD " Sur la route des bastides du Béarn au Pays Basque"

Nous vous rappelons que ce DVD qui évoque les bastides de Lestelle-Bétharram mais aussi d'Assat, Nay, Gan, Rébénacq, Bruges, Montaut, Garlin, Arzacq, Labastide-Villefranche, Bellocq, Viellesegure, Navarrenx, La Bastide Clairence, mais aussi les grottes de Bétharram, la transhumance, la pelote basque, les vieux métiers...

En vente au prix de 15,00 euros à la Mairie.

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2009 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.

En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

Que faire en cas de vol de votre téléphone portable ?

Premièrement, en plus de votre numéro d'appel, il faut connaître celui de série de votre appareil.

Vous le notez sur un papier que vous conservez dans votre portefeuille. Si vous ne le connaissez pas, composez : *#06# (étoile, dièse, 06, dièse) pour le faire apparaître à l'écran. Ce code est unique. Inscrivez-le, conservez-le précieusement.

En cas de vol, appelez votre opérateur et donnez-lui votre numéro de série. Le téléphone sera alors immédiatement bloqué même si le voleur change la carte SIM. Vous ne récupérerez certainement pas le portable mais, au moins, vous êtes sûr, que le voleur ne pourra, en aucun cas s'en servir. Vous serez à l'abri de payer une facture salée.

Reste à savoir pourquoi les marchands de téléphone ne transmettent pas cette information aux utilisateurs.

Ramassage des ordures ménagères

Nous vous rappelons que les containers destinés à recevoir les ordures ménagères sont réservés aux habitants du hameau qui ne bénéficient pas du ramassage devant leur seuil. Nous demandons, de ce fait, aux personnes du village qui disposent d'une caissette jaune et de deux ramassages hebdomadaires de ne rien déposer dans ces containers.

Merci d'avance.

Etat Civil

Naissances :

DOERR Adam 28 septembre 2009
BAPTISTE Adeline Violette Christine 20 novembre 2009
LERAT Fabien Louis Patrick Jonathan 21 novembre 2009
DUBERTRAND Baptiste 18 décembre 2009

Décès :

BARADAT Jacques Charles Victor 3 Décembre 2009
OEILDÉBÈS Veuve HOURCQ Laurence Olga 9 Décembre 2009

Les dates à retenir

- Dimanche 10 janvier 2010 :

Repas des anciens de la Commune avec la participation de « La Bande à Nanette ».

- Vendredi 15 janvier 2010 :

Pot des nouveaux arrivants

- Samedi 16 janvier 2010 :

Concert du Nouvel An avec l'Ensemble orchestral de Pau avec les chorales « Yssera Viva » d'Aressy et « Aimer Chanter » de Sainte Colome.

- Samedi 10 avril 2010 :

La chorale « Yssera Viva » d'Aressy chante Celtique



Joyeuses Fêtes